

CHALLENGE SERVARY JUNIORS

MIDI PYRENEES
2013

Organisation

V.C. RODEZ - C.A. CASTELSARRASIN

En collaboration avec le Comité Midi Pyrénées F.F.C.

Sous le parrainage de



Société SERVARY Le Vêtement du Cycliste



RAGT Semences



1^{ère} Manche

Dimanche 21 Avril

LAFITTE - CA CASTELSARRASIN (82)

2^{ème} Manche

Dimanche 26 Mai

SEBAZAC CONCOURS - VC RODEZ (12)

Organisation et but

Ce Challenge est co-organisé par le Cercle Athlétique CASTELSARRASIN Cyclisme et le Vélo Club RODEZ, avec le soutien du Comité Midi Pyrénées de Cyclisme de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), sous le parrainage de la Société CREASPORT – SERVARY et le soutien de RAGT et GELDOC.

Son but est de promouvoir le cyclisme auprès des juniors du Sud Ouest, permettre à chacun d'exprimer ses capacités sportives.

Catégorie d'épreuves

Ce challenge est exclusivement réservé aux coureurs juniors, Pass'Cyclisme, Pass'Cyclisme Open nés en 1995 & 1996 licenciés FFC. Chaque manche sera composée d'une épreuve en ligne ou en circuit et d'un contre la montre individuel.

Obligation de participation

Le Challenge SERVARY Juniors Midi Pyrénées est homologué épreuve Test Juniors par le Comité Régional Midi Pyrénées FFC. La Participation des juniors Midi Pyrénéens 1^{ère} et 2^{ème} année est obligatoire. Ceux-ci ne pourront participer à une autre épreuve ces jours là, sauf en cas de sélection quelle qu'elle soit ou cas exceptionnel validé par le Comité Midi Pyrénées FFC.

Contre la Montre

Matériel : Lors du contre la montre individuel vélo libre et conforme à la réglementation FFC.

Départ de 2' en 2'

Ordre départ : 1^{ère} manche : déterminé par l'organisateur, 2^{ème} manche : inverse du Classement Général à l'issue de la 1^{ère} manche.

Braquets maxi

Seul le développement Juniors 7.93 m est autorisé. Des contrôles seront opérés au préalable des compétitions.

Engagements

Internet seulement

Dossards 1 à 50 : Juniors 1

Dossards 51 à 100 : Juniors 2

GPM

Barème : 5 - 3 - 2 - 1 pts sur 4 coureurs.

En cas d'égalité c'est le nombre de 1^{ère} place, 2^{ème} place, etc... Qui départage les éventuels ex aequo, en cas de nouvelle égalité c'est le classement du dernier GPM qui départage.

Classement Général

Un classement par point sera établi pour les Juniors 1^{ère} année (nés en 1996), ainsi que pour les juniors 2^{ème} année (nés en 1995) selon barème ci-dessous.

Tout coureur prenant le départ de chaque manche se verra attribuer une bonification de 5 points.

Seuls les coureurs ayant participé aux deux manches seront classés.

Barème intégrant les 5 points de participation :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
40	35	30	27	25	23	22	20	18	17
11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
15	14	13	12	11	10	9	8	7	6

Les ex-aequo seront départagés par la dernière manche.

Récompenses des Manches

Le vainqueur de chaque manche recevra une coupe et un bouquet.

Le leader du classement général junior 1^{ère} année ainsi que le leader du classement général Junior 2^{ème} année recevront un maillot de leader Servary|Geldoc. Les 2 maillots seront distincts, les leaders devront obligatoirement porter leurs maillots respectifs lors de l'épreuve suivante.

Le leader du GPM recevra un maillot qu'il devra obligatoirement porter lors de la manche suivante.

Récompenses du Général

Les trois premiers coureurs des deux classements généraux recevront un trophée qui sera remis à l'issue de la finale du 26 Mai à Sébazac - Concurès par Mme Sylvie DECAP, Dirigeante de la Sarl CREASPORT – SERVARY et des partenaires du Challenge SERVARY Juniors Midi Pyrénées 2013.

Seuls bénéficieront des récompenses et dotations les coureurs présents au protocole d'après course.

Dotation du Challenge Servary Juniors Midi Pyrénées 2013

1300 € sont répartis sur les 15 premiers coureurs de chaque classement général Juniors 1^{ère} année et juniors 2^{ème} année. Seuls les coureurs ayant participé aux 2 épreuves pourront prétendre à la dotation.

En cas de non-participation à l'une des épreuves un coureur classé dans les 15 premiers du classement général final, verra sa dotation neutralisée au profit du coureur suivant ayant participé aux 2 épreuves.

Dotation par catégorie du classement général final :

1 ^{er} 120 €	6 ^{ème} 45 €	11 ^{ème} 20 €
2 ^{ème} 90 €	7 ^{ème} 40 €	12 ^{ème} 18 €
3 ^{ème} 70 €	8 ^{ème} 35 €	13 ^{ème} 17 €
4 ^{ème} 60 €	9 ^{ème} 30 €	14 ^{ème} 16 €
5 ^{ème} 50 €	10 ^{ème} 25 €	15 ^{ème} 14 €

Seuls les coureurs ayant participé aux deux épreuves pourront prétendre à la dotation finale.

Un engagement écoresponsable

Les coureurs sont tenus de conserver dans leur poche les emballages des ravitaillements, tout coureur pollueur de l'environnement se verra retirer les 5 points de bonification attribués lors de la participation.

Litiges

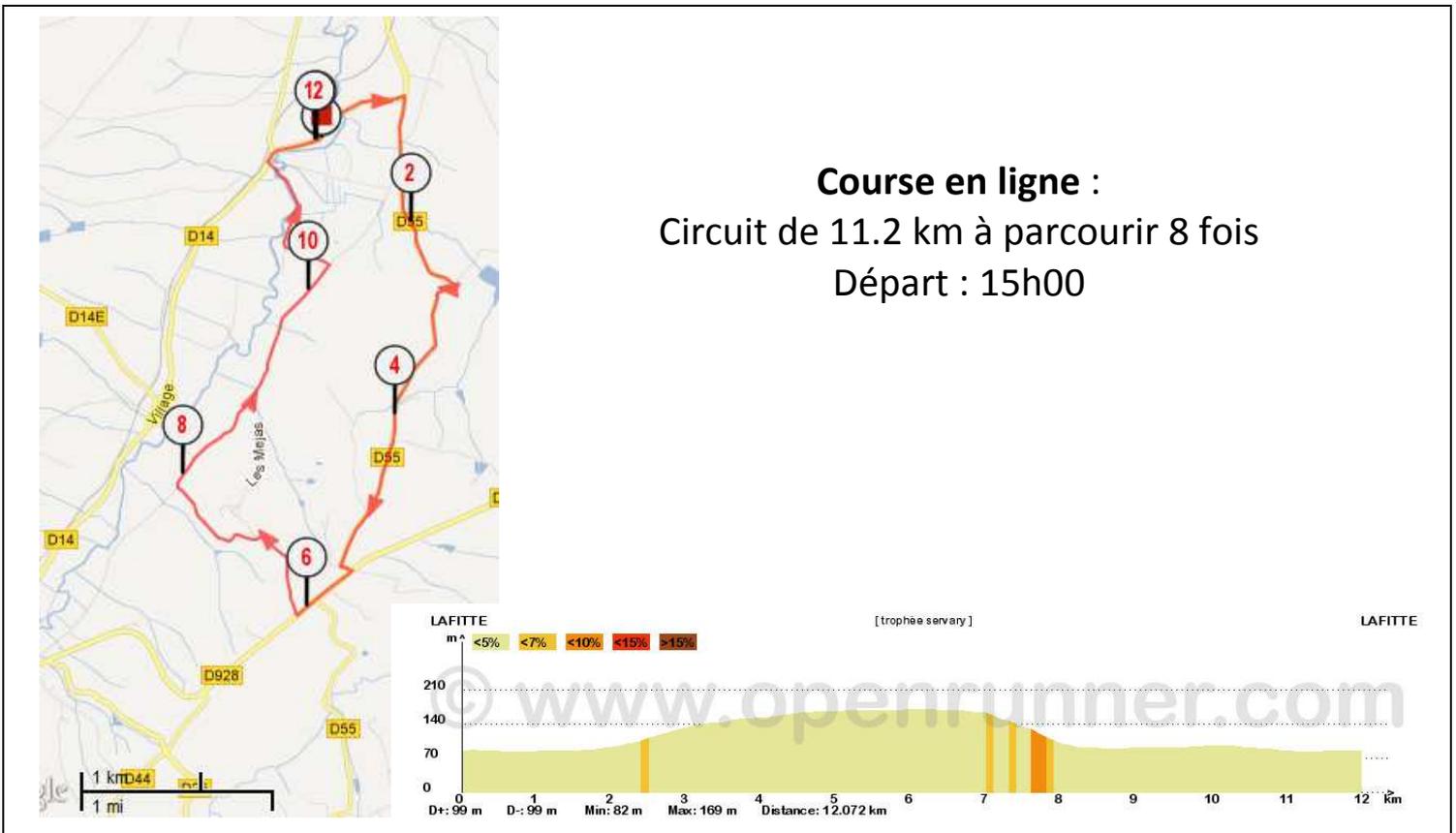
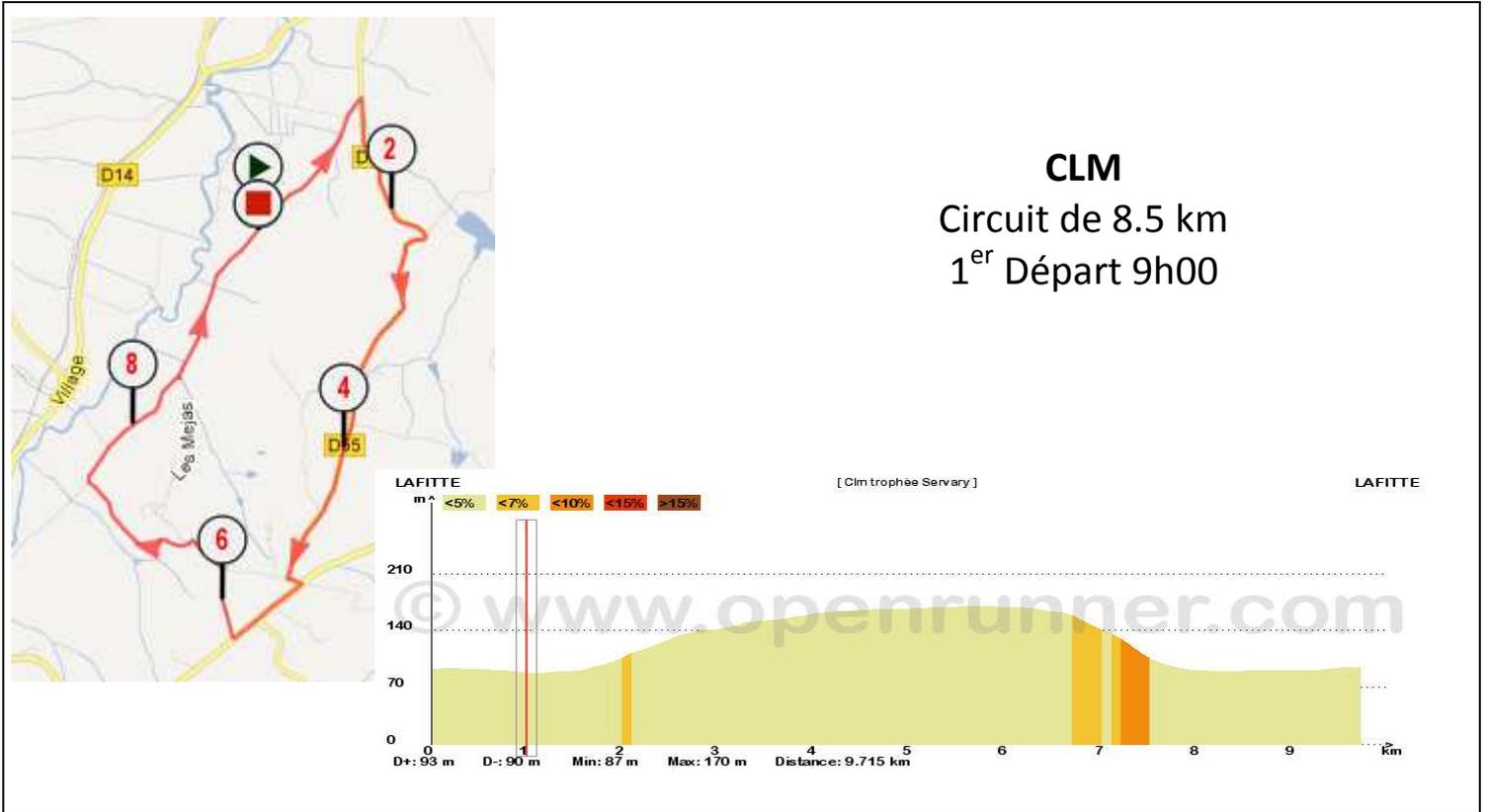
Les épreuves sont courues en application des règlements de la Fédération Française de Cyclisme, tout cas de force majeure ou litige sera tranché, sans appel par le Comité Midi Pyrénées de Cyclisme FFC en accord avec les Ets SERVARY.

Ces derniers en accord avec les clubs organisateurs, se réservent le droit d'apporter en cours de saison, toute modification qu'ils jugeraient nécessaire au bon déroulement de ce Challenge afin de régler les cas exceptionnels non prévus au présent règlement.

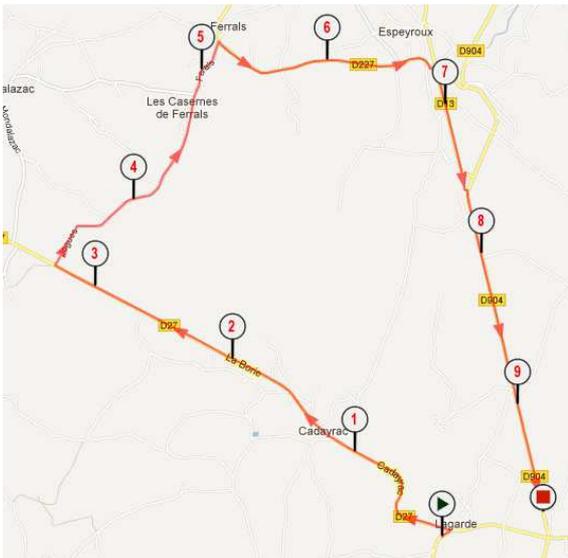
1^{ère} Manche

Dimanche 21 Avril

LAFITTE



Finale Dimanche 26 Mai SEBAZAC CONCOURES

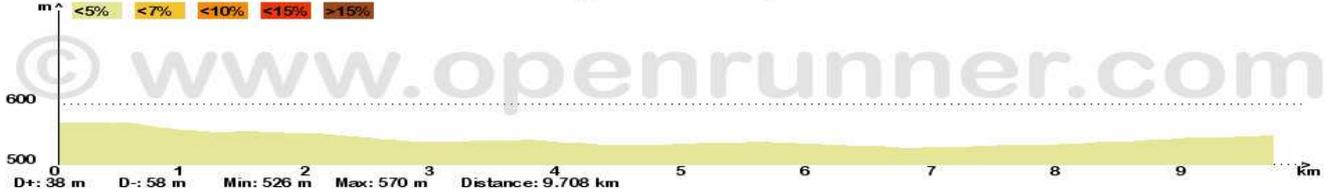


CLM
Circuit de 9.7 km
1^{er} Départ 9h00

SALLES-LA-SOURCE

[CLM SERVARY JUNIORS]

SÉBAZAC-CONCOURSÈS

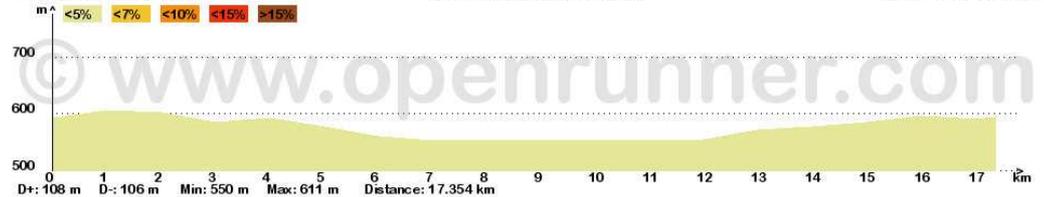


Course en ligne :
Circuit de 17.3 km à parcourir 6 fois
Départ : 15h00

SÉBAZAC-CONCOURSÈS

[SERVARY Juniors Epreuve en ligne]

SÉBAZAC-CONCOURSÈS



Le Laury's

Hotel Le Laury's **

Situé à l'entrée de Sébazac à Onet le Château

Tel 05 65 46 60 60 | Tarif spécial Cycliste : 40€ la chambre | Local à Vélo à disposition